

05.11.2014 – 08:35 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Salaires toujours au top dans le secteur principal de la construction

Zurich (ots) -

Travailler sur les chantiers vaut la peine: en 2014, un maçon gagne en moyenne 6'000 francs et un travailleur sans connaissances professionnelles touche 4'850 francs. C'est ce qui ressort de l'enquête sur les salaires de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) qui s'appuie sur plus de 53'000 données transmises par les entreprises.

Les entreprises de construction paient des salaires au top. Dans quelle branche un ouvrier peut-il si bien gagner, précisément s'il n'a pas de certificat de fin d'apprentissage? Le salaire moyen du personnel fixe de la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN) s'élève à 5'735 francs par mois avec le 13e mois de salaire garanti. La retraite anticipée, dès 60 ans, financée en grande partie par l'employeur, les indemnités et allocations généreuses complètent ces conditions attrayantes. Par rapport à 2008, le pouvoir d'achat mesuré au salaire moyen de la CN s'est accru de 6,1%.

Depuis toujours, un nombre exceptionnellement élevé d'étrangers travaille sur des chantiers suisses. Malgré la libre circulation des personnes, la quote-part des Suisses n'a guère varié au cours des dernières années. En 2014, elle s'élève à 35%. A cet égard, on ne manquera pas d'être surpris en jetant un regard sur la structure des âges: pour les travailleurs de 20 à 29 ans, la part des Suisses est sensiblement supérieure à la moyenne: en effet, elle effleure les 60%. Parmi les étrangers, il devrait y avoir beaucoup de personnes de la deuxième génération. Par conséquent, les entreprises de construction n'engagent pas des étrangers à l'aveuglette; la plupart d'entre eux sont depuis longtemps en Suisse. A long terme, la part des Suisses devrait de ce fait même augmenter.

Pas de discrimination d'âge

Le travail sur les chantiers exige un certain effort physique, mais l'expérience est aussi appréciée. On ne peut guère expliquer d'une autre manière que 30% du personnel fixe a 50 ans ou plus. D'ailleurs, la part du personnel entre 40 et 50 ans est du même ordre de grandeur. D'où le constat suivant: on n'est pas si vite mis au rancart dans la construction.

Evaluations détaillées de l'enquête sur les salaires: <http://ots.ch/fb90p>

Contact:

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Silvan Müggler
Chef Politique économique de la SSE
Tél.: +41/44/258'82'62
E-Mail: smueggler@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100764020> abgerufen werden.